LE VOL AUTOMOBILE EN 2019

(voitures particulières et camionnettes)

La "fréquence vol en ‰" est le nombre de sinistres affectant la garantie vol pour 1.000 voitures assurées pendant une année, qu'il s'agisse de voitures volées, retrouvées ou non, de tentatives de vol ou de vols d'accessoires.

Le taux de souscription de la garantie vol est de 85,9%.

Année	Variation de la fréquence (en %)	Charge totale Vol (en milliard d'euros)
2004	-12,0	0,85
2005	-12,0	0,78
2006	-11,0	0,71
2007	-11,5	0,65
2008	-13,3	0,60
2009	-2,5	0,62
2010	-11,0	0,59
2011	-11,1	0,59
2012	-7,9	0,56
2013	-1,8	0,58
2014	-6,1	0,58
2015	-2,7	0,60
2016	-9,5	0,59
2017	-7,8	0,56
2018	-8,1	0,53
2019	-4,2	0,53
Fréquence vol 2019 en °/°°	4,1 ‰	

4,1 ‰ : la fréquence vol baisse en 2019.

La charge totale vol est restée stable en 2019 (0,53 milliard d'euros).
Car la baisse de fréquence a été compensée par l'augmentation du coût moyen des sinistres vol **(+ 3,4 %).**